



## Casse moteur sur un vehicule d'occasion plus garanti

Par **joe025\_old**, le **26/05/2007** à **09:29**

bonjour,  
j'ai achete une voiture il ya deux ans avec une garantie de un an  
elle n'est donc plus garantie par le vendeur  
je suis tombe en panne et je l'ai ammene chez renault  
les deux arbres a cames etaint desserres dont un casse et des vis sont  
cassees dans la culasses pour eux ca a ete demonte et mal remonter  
une panne comme ca ne peut se produire sachant que depuis que je possede  
le vehicule il n'y a eu aucune intervention au niveau du moteur  
la facture de la reparation se monte a 2870 euros  
surtout qu'en deux ans en je n'ai fait que 25000kms  
ai je des droits et puis je attaquer le vendeur pour fraude ou vice cache  
car les degats ne sont pas dus a une usure mais a un defaut de montage  
merci de me repondre car la note me semble salee  
je vous remercie d'avance pour tout reinseignement  
quels sont mes droits et recours possibles

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:31**

Bonjour.

Oui, vous pouvez agir contre le vendeur sur le fondement de la garantie légale de conformité

ou de la garantie des vices cachés, c'est au choix!

Dans les deux cas, cela relève de la compétence du juge de proximité, la représentation par avocat n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée.

Cdt.

Par **joe025\_old**, le **27/05/2007** à **08:28**

merci d'avoir pris le temps de me répondre et de vous être intéressé à ma question  
quelles sont les démarches à suivre dois-je envoyer un courrier au vendeur du véhicule pour  
lui expliquer mes intentions car pour le moment nos explications ont juste été verbales et il  
m'a dit que ce n'était pas son problème il n'a rien voulu savoir. Dois-je faire expertiser le  
véhicule

quelles sont mes chances d'aboutir vu que je possède le véhicule depuis deux ans il peut se  
retourner et dire que le véhicule a pu être démonté ailleurs et si je prend un avocat à qui  
incomberont ces frais ainsi que ceux de l'expert et est-ce que la procédure risque d'être  
longue car pour le moment je n'ai plus de véhicule

merci d'avance pour la réponse